

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 9 Octobre 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	1.10.2007	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	1.10.2007	CONSEILLERS PRESENTS :	13
		CONSEILLERS ABSENTS représentés	2

L’an deux mil sept, le 9 octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de :
M. Guy DA LAGE, Maire.

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, HALLEY, LE COUSIN, LEGOIS, PASQUIS, SIMON conseillers
- Etaient absents représentés : Messieurs PROUIN et SAILLY
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération travaux supplémentaires Mairie
Délibération travaux cimetièrre
Délibération embauche stagiaire
Délibération embauche personnel CLSH
Délibération convention DDE procédure d’urbanisme
Délibération frais de déplacement
Suivi du budget à septembre 2007
Décisions modificatives
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 4 septembre 2007

En l’absence d’observations, le procès verbal est approuvé.

1. Délibération travaux supplémentaires Mairie

Monsieur le Maire fait part au conseil que lors des travaux de sécurisation du plancher de la salle du conseil et du plafond et du plancher du secrétariat, il y a eu des surprises quant à l’état réel du bâtiment, nécessitant des travaux supplémentaires engendrant un surcrot de 13 415.55€ HT soit 16 045.01€ TTC. Ces travaux peuvent cependant faire l’objet de subventions complémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire ces travaux et demande que ces nouvelles dépenses soient imputées en section d’investissement. Il autorise Monsieur le Maire à faire les démarches pour obtenir des subventions complémentaires afin de mener à bien cette opération.

2. Délibération travaux cimetièrre

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de janvier dernier de Monsieur de Villequier lui signalant la grande vétusté du mur séparant le cimetière et sa propriété. Des subventions peuvent être obtenues auprès du Département et de la DRAC. Plusieurs devis ont été établis pour un montant HT de 16.830,59€. Certains travaux étant plus urgents que d'autre, Monsieur le Maire propose d'effectuer une première tranche pour un montant de 1.811,80€ HT-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser ces travaux (à échelonner suivant l'urgence) autorise le Maire à faire les démarches nécessaires pour obtenir des subventions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette restauration et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement du budget.

Au sujet de travaux dans le cimetière Yves Bazire demande que deux marches soient prévues dans les travaux pour accéder au nouveau cimetière.

3. Délibération embauche stagiaire

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite au départ d'un agent d'entretien en retraite, il y a lieu de mettre en stage la personne qui l'a remplacée jusqu'à maintenant (durant l'arrêt longue maladie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à prendre l'arrêté de mise en stage pour cet agent (adjoint territorial des services techniques)

4. Délibération embauche personnel CLSH

Compte tenu de l'ouverture du centre de loisirs durant les périodes péri-scolaires, le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à la création de postes de 3 agents d'animation et 1 agent d'entretien sur les périodes d'ouverture du centre du 29 octobre 2007 au 30 octobre 2008 :

- 29 octobre 2007 au 2 novembre 2007
- 11 février 2008 au 15 février 2008
- 07 avril 2008 au 11 avril 2008
- 30 juin 2008 au 1^{er} août 2008

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le Maire à créer ces postes à durée déterminée afin de pourvoir à ces besoins, et DECIDE que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget concerné.

5. Délibération convention DDE procédure urbanisme

Monsieur le Maire explique au Conseil que la commune peut bénéficier gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis et des déclarations préalables et qu'une convention de mise à disposition de ces services est nécessaire pour définir les modalités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol.

6. Délibération frais de déplacement

Monsieur le Maire fait part d'un courrier du Receveur demandant que le Conseil délibère afin de fixer le barème des taux de remboursement forfaitaire des frais de déplacements des agents des collectivités territoriales. Le taux maximal (pour la province) est de 45€ pour les frais d'hébergement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'indemnisation des agents en mission et fixe le taux de remboursement des frais d'hébergement au maximum soit 45€

7. Suivi du budget à septembre 2007

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du Conseil un état détaillé à ce jour des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement. Il en explique les principaux points notamment concernant les décisions modificatives à prendre.

Le Conseil Municipal prend acte des informations concernant le suivi du budget.

8. Décisions modificatives

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et suite aux explications de Jean-François Capo Canellas décide :

- **D'amortir sur un an les frais d'étude de révision de POS d'un montant de 2990€**
- **De procéder aux virements de crédit ci-dessous :**

Section de fonctionnement dépenses :

- -5990€ au chapitre 11
- +2990€ au chapitre 42
- +3000€ au chapitre 66

Et au vote de crédits supplémentaires en

Section d'investissement :

- + 8050€ au chapitre 41 Dépenses
- -2990€ au chapitre 24 Recettes
- +2990€ au chapitre 40 Recettes
- +8050€ au chapitre 41 Recettes

9. Questions diverses

Monsieur le Maire fait part de courriers reçus :

- de Marie-Rose Legois et de Alain Jarry, remerciant le Conseil pour la manifestation organisée pour leur départ en retraite.
- Du Club de Football de Val-de-la-Haye remerciant pour le prêt de notre terrain pendant la durée de leurs travaux et pour l'autorisation de jouer le dimanche matin.
- De Monsieur Gemin du PNR qui informe qu'il quitte ses fonctions de Chargé de mission aménagement et développement.
- Du Département invitant à l'inauguration du salon des peintres normands le 13 octobre
- Du PAR qui organise une exposition itinérante présentant au grand public l'activité. Un stand de 5 m de long et doté d'une borne audiovisuelle interactive fera le tour des communes intéressées.
Le Conseil municipal donne un accord sur le principe, la date et les modalités restant à définir.
- De Martine Bazire, secrétaire de Mairie, demandant l'autorisation de se mettre en disponibilité pour un an renouvelable. **Monsieur le Maire informe le Conseil que cette disponibilité a été accordée et que cette demande mise en disponibilité est à priori prévue jusqu'au départ en retraite.**
- De l'agglo proposant une réunion le 16 octobre pour le classement de la Boucle de Roumare.
- De la préfecture rappelant que le plan communal de sauvegarde (PCS) doit être effectué. Une commission au sein du Conseil doit être constituée, et certains habitants de la commune pourraient être sollicités (médecin, personnel communal, agriculteurs). **Au sein du Conseil, Jean-François Capo Canellas, Pierre Pasquis, Patrice Halley, Yves Bazire, Mme Bertin se portent volontaires pour participer à l'élaboration du PCS.**
- De l'entreprise Lotraser informant du début de travaux du bureau de poste le 17 octobre.
- De Monsieur Massion confirmant que la visite aura lieu le 27 novembre prochain à 15h30.
- De L'armada 2008 conviant à une réunion le 22 octobre pour l'élection de Miss Armada.

Monsieur le Maire informe :

- qu'il a pris contact avec Monsieur Charassier, Directeur du CDE, afin d'organiser la visite de la ferme à Aumale. Une date reste à définir.
- Qu'un nouveau contact a été établi avec Monsieur Renaud et Madame Lainé au sujet de l'assainissement au Puits Fouquet. Du fait de la nouvelle loi sur l'eau, l'obligation de faire les travaux est repoussée à 4 ans et le contrôle de conformité tous les 8 ans. Pascale Bertin s'interroge sur l'apport du SPANC de notre

agglomération. D'autres agglomérations ont un SPANC proposant beaucoup plus de prestations pour les habitants (notamment l'entretien des fosses septiques).

- Qu'il a reçu le Foyer Stéphanois pour un projet de construction de maisons pour personnes âgées (face à la Marie) et de 15 logements aux Charmilles (en accession location vente). Ils viendront présenter leur projet lors d'un prochain conseil.
- Qu'une conférence scientifique organisée par l'Agglo de Rouen doit avoir lieu le 7 novembre à la Salle Polyvalente.
- Que la distribution des sacs poubelle de recyclage (sacs bleus) aura lieu les 26 et 27 octobre.

10. Tour de table

Jean-François Capo Canellas signale :

- qu'une réunion des finances aura lieu le 5 novembre afin de définir les modalités du futur emprunt.
- que depuis la réorganisation des tournées des facteurs, il y a beaucoup d'erreurs de distribution du courrier.
- que lors de la prochaine Assemblée Générale du Comité des Fêtes, une diminution du nombre de conseillers membres de droit sera proposée dans le cadre de la révision des statuts.

Pierre Pasquis annonce :

- qu'il a assisté à une réunion pour le rattachement culturel et musical de la commune à un réseau (vallée du Cailly ou Elbeuf).
- que l'étude de l'achat d'un défibrillateur pour la salle polyvalente pourrait être faite (coût 1000 € environ)

Jean-Paul Beauvais demande si le courrier au PAR demandé lors du dernier Conseil a été fait. Il propose que la commission environnement participe à la rédaction de ce courrier.

Jacky Le Cousin informe que l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le 26 octobre et qu'un changement de statuts sera évoqué.

Que le repas « moules frites » aura lieu le 20 octobre et que les bénéfices seront au profit du Noël des enfants. Il remercie les personnes ayant participé à la réussite de la course cycliste.

Michel Bourdeau invite le Conseil aux manifestations du 11 novembre.

Yves Bazire aimerait que les barrières de la chambre de dépôt soient réparées afin d'empêcher les chasseurs et autres personnes d'y accéder en voiture.

Patrice Halley fait part au Conseil qu'il avait nettoyé le champ de la maison Collard et que depuis, un dépôt sauvage de déchets verts a entraîné la perte d'une bête.

Pascale Bertin signale la dangerosité du déboucher sur la Chaussée du Roy de certains enfants en vélo ou rollers en provenance de la sente de la résidence des Aulnes. L'installation d'une chicane pourrait être étudiée.

Didier Legrand s'indigne de voir que les stops ne sont pas toujours respectés dans la commune. Il informe qu'une réunion de la commission des travaux aura lieu le 12 novembre et que cette commission essayera de voir les travaux à envisager dans la cuisine de la salle polyvalente.

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE